



Innovation
that excites

Avec le contrat d'entretien
SECURE CARE, roulez
en toute tranquillité



NISSAN FINANCE

DÉCOUVREZ **SECURE CARE**, LE CONTRAT D'ENTRETIEN POUR VOTRE VÉHICULE D'OCCASION

Le contrat d'entretien **SECURE CARE** couvre
sur la durée et le kilométrage de votre choix * :

Le programme d'entretien
Le remplacement des pièces d'usure
L'assistance routière

* Voir à l'intérieur de ce dépliant.

(Zone réservée au cachet du point de vente)

NISSAN Finance, marque distribuée par Diac SA, Etablissement de crédit et intermédiaire d'assurances au capital de 409 355 560 euros. Siège social : 14 avenue du Pavé-Neuf - 93168 Noisy-le-Grand Cedex - SIREN 702 002 221 RCS Bobigny - N° d'identification TVA : FR 02 702002221 - Code APE : 6492Z - N° ORIAS : 07 004 966. www.orias.fr

Contrat d'entretien proposé par SIGMA SERVICES - Département de DIAC LOCATION, SA au capital de 29 240 988 € - Siège social : 14, avenue du Pavé Neuf 93168 Noisy-le-Grand Cedex - SIREN 329 892 368 RCS Bobigny - N° TVA intracommunautaire : FR 84 329 892 368 Code APE : 7711B - N° Orias : 07 004 967.

SECURE CARE, LE CONTRAT D'ENTRETIEN POUR VOTRE VÉHICULE D'OCCASION QUI APPORTE :



REF : PVO N202 - Juillet 2019 - document non contractuel

Découvrez notre nouveau contrat entretien
SECURE CARE
et parlez-en à votre conseiller commercial !
Il vous aidera à choisir la formule la plus
adaptée à votre besoin.

BONNE ROUTE !

POURQUOI CHOISIR
LE CONTRAT D'ENTRETIEN
SECURE CARE



Vous souhaitez rouler dans un véhicule d'occasion toujours parfaitement entretenu et préserver votre capital automobile ? **Vous avez raison !**

AVEC LE CONTRAT D'ENTRETIEN VÉHICULES D'OCCASION SECURE CARE, VOUS FAITES LE BON CHOIX :



TRANQUILLITÉ

- Programme d'entretien préconisé par le constructeur
- Remplacement des pièces d'usure
- Assistance routière



SÉCURITÉ

- L'entretien effectué dans le réseau Nissan
- Votre capital automobile préservé
- Votre budget entretien maîtrisé



LIBERTÉ

- Un large choix de durées et de kilométrages
- Un contrat qui s'adapte à votre utilisation du véhicule



SIMPLICITÉ

- Financement Nissan Finance + contrat d'entretien **SECURE CARE** = 1 seul prélèvement mensuel.

**Autant de raisons de souscrire
au contrat adapté à votre besoin.**

LE CONTRAT D'ENTRETIEN
SECURE CARE COUVRE ⁽¹⁾ :

ENTRETIEN PROGRAMMÉ

Effectué dans le réseau Nissan, selon préconisations et périodicités prévues par le constructeur (pièces, ingrédients et main-d'œuvre compris)

- Appoints d'huile entre deux révisions
- Vidange
- Filtration
- Liquides de freins et de refroidissement
- Bougies essence
- Kit courroies accessoire & distribution
- Diagnostic sécurité
- Entretien climatisation

PIÈCES D'USURE

Remplacement des pièces suivantes, soumises à usure normale (pièces, ingrédients et main-d'œuvre compris) :

- Batterie
- Échappement
- Amortisseurs
- Disques de frein / tambours
- Embrayage
- Bougies de préchauffage (Diesel)
- Plaquettes de frein
- Balais d'essuie glaces
- Lampes

ASSISTANCE ROUTIÈRE

Assistance dépannage / remorquage en cas d'immobilisation du véhicule dans les cas suivants :

- Panne
- Accident matériel
- Perte, vol ou bris de clés
- Crevaison
- Erreur ou panne sèche de carburant

SOUSCRIVEZ AU CONTRAT
ADAPTÉ À VOTRE BESOIN ⁽²⁾

**CHOISISSEZ VOTRE DURÉE
ET VOTRE KILOMÉTRAGE**

- Durée : de 24 à 60 mois.
- Kilométrage : de 30 000 km à 120 000 km.
(fin de contrat : au 1^{er} des 2 termes souscrits atteint).

CHOISISSEZ VOTRE MODE DE PAIEMENT

- Contrat sans financement : paiement comptant ou mensuel.
- Contrat avec financement : primes intégrées aux mensualités du financement Nissan Finance.

QUAND SOUSCRIRE ?

- À la commande de votre véhicule d'occasion et au plus tard à la livraison.

EN COURS DE CONTRAT

- Pour toute opération d'entretien ou de changement de pièces d'usure couvertes par le contrat, adressez-vous à un membre du réseau Nissan.
- Les prestations couvertes par votre contrat seront directement prises en charge.
- En cours de contrat, possibilité de racheter des tranches kilométriques supplémentaires.

(2) Véhicules éligibles : véhicules d'occasion de moins de 5 ans d'âge et moins de 100 000 Km, vendus dans le réseau Nissan.



(1) Hors couverture : Extension de garantie. Possibilité de souscrire séparément. Le programme d'entretien et la couverture pièces d'usure sont effectifs après un délai de carence de 3 mois ou 5 000 Km à compter de la livraison.